

Obtenir une licence : avoir un Permis d'Exploitation.

Obligation réglementaire permettant de servir des boissons alcoolisées.

Objectifs de la formation

Délivrance du cerfa 14407*03 - licence débit de boisson ou grande restauration.

Enjeux

Servir des boissons alcoolisées dans le respect de la réglementation (toutes activités hors tables d'hôtes) en tenant compte des enjeux de santé publique.

Pré-requis

Prévoir ou Etre en situation de servir des boissons alcoolisées -

Déroulé

La Formation comporte un contenu défini par le code de la santé publique et ne peut subir des adaptations qu'à la marge. L'intervenant a été choisi par son mode d'animation privilégiant l'interactivité, l'échange d'expériences professionnelles et la participation.

21 heures de formation sur trois jours.

J1 : Connaître le cadre législatif et réglementaire.

Connaître les conditions d'ouverture d'un débit de boisson.

J2 : Connaître les obligations d'exploitation liées à un établissement.

Apprendre les notions liées à la santé publique et à leurs aspects pratiques.

J3 : savoir se renseigner sur la réglementation locale.

Bilan de la formation, - Questionnaires de connaissance - délivrance ou pas de l'attestation (cerfa).

Pour les personnes justifiant de 10 années d'expérience en gestion d'un bar ou restaurant, une formule plus simple de la formation permis d'exploiter existe. La formation dure une journée.

* En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Dates, lieux et intervenants

05 mars 2018 09:30 - 17:30 (8hrs)	Maison de la Région - 11000 CARCASSONNE	Jérôme CHAPEAU - Alvea Formation.
06 mars 2018 09:30 - 17:30 (8hrs)	Maison de la Région - 11000 CARCASSONNE	Jérôme CHAPEAU - Alvea Formation.
07 mars 2018 09:30 - 12:30 (3hrs)	Maison de la Région - 11000 CARCASSONNE	Jérôme CHAPEAU - Alvea Formation.

Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Bulletin d'inscription

Nom et Prénom _____

-

Adresse _____

Tel _____

Courriel _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2.5 jour(s)

Date limite d'inscription 19/02/2018

Tarifs

Adhérent 400€

Non adhérent 400€

Non agricole 400€

Formation prise en charge pour les

stagiaires éligibles VIVEA

Nous contacter pour tout autre fond de formation, hors Vivea.

Plus de renseignements

Marie Coupet, responsable de stage.

aude.po@accueil-paysan.com

Accueil Paysan Aude et PO

12, rue des genêts

11300 Limoux

Tel. 04 68 31 01 14

Formation en salle. Repas à l'extérieur.